

10 janvier 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VEOLIA ENVIRONNEMENT

(Eurolist)

Par courrier du 8 janvier 2007, reçu le jour même, complété par un courrier du 9 janvier, la société Capital Research and Management Company - CRMC (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA, 90071-1406, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds qu'elle gère ou conseille (1), a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 janvier 2007, par suite d'une modification du nombre d'actions et de droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de cette société et détenir pour le compte desdits fonds, 40 944 336 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant autant de droits de vote, soit 9,97% du capital et des droits de vote de la société (2).

-
- (1) CRMC est un conseil en investissements situé aux Etats-Unis qui gère les "*mutual funds*" de l'American Funds Group. CRMC ne détient pas pour son propre compte les actions des sociétés dans lesquelles elle investit. Les actions sont détenues par les "*mutual funds*" sous gestion discrétionnaire de CRMC.
 - (2) Sur la base d'un capital composé de 410 795 840 actions représentant autant de droits de vote, en application du dernier alinéa de l'article 222-12 du règlement général.